

# LE TEMPS

---

récit Mardi 28 février 2012

## Les rescapés du goulag érythréen

Par Valérie de Graffenried

### **Des déserteurs érythréens réfugiés en Suisse témoignent. La peur les poursuit à l'étranger. La diaspora est notamment visée par un impôt révolutionnaire**

Ils ont fui un régime despotique, vivent discrètement en Suisse mais continuent d'être habités par la peur. Les Erythréens arrivent depuis 2007 en tête des demandeurs d'asile. Rien qu'en 2011, ils étaient 3356. Mais derrière leur discrétion, se cache une triste réalité: en Suisse aussi, ils subissent des pressions, chantages et autres formes de racket, par des inconditionnels [du régime d'Asmara](#). Ils sont notamment menacés par un «impôt révolutionnaire» qui ponctionne 2% de leur revenu.

«Je n'ai pas peur pour moi, mais pour ma famille restée [en Erythrée](#)», confie Amanuel\*, 25 ans. Il se sent surveillé. Avec des amis, il participait, dans une ville suisse, aux réunions d'une organisation luttant pour l'instauration de la paix et la démocratie en Erythrée. Elles se font désormais secrètement. «Ma famille restée au pays a eu des problèmes parce que j'apparaissais comme opposant. Depuis, je préfère faire profil bas.»

En Erythrée, Amanuel a fait de la prison pour s'être étonné de la disparition soudaine de collègues contestataires. Il évoque pudiquement les mauvais traitements subis, les cris de femmes entendus derrière les murs. Lors d'un transfert d'une geôle à une autre, il arrive à s'enfuir et échappe de justesse aux tirs des gardiens. Il n'a alors d'autre choix que de quitter le pays. Comme les autres déserteurs érythréens que Le Temps a rencontrés, il préfère témoigner anonymement. Et insiste pour que certains détails qui permettraient de l'identifier n'apparaissent pas.

La diaspora érythréenne, dont une partie est convaincue d'être infestée par des «espions» à la solde d'Asmara, est confrontée à une taxe de 2% sur le revenu, ponctionnée par leur ambassade. L'argent sert officiellement à couvrir les frais consulaires, lorsqu'un Erythréen doit par exemple renouveler un document ou veut toucher un héritage. Mais les Nations unies laissent entendre que cet impôt pourrait servir à financer [Al-Shabab, milice islamiste somalienne](#), pour lutter contre l'Ethiopie.

«La taxe sert surtout à renflouer le régime au bord du gouffre, qui fonctionne presque sans dettes extérieures», souligne [l'anthropologue David Bozzini](#). «En Erythrée, entre 300 000 et 400 000 hommes et femmes de 18 à 50 ans sont astreints indéfiniment au service civil et militaire, après un entraînement d'une année dans un camp militaire. Le maintien d'une telle armée et l'absence de toute démobilisation ont forcément un coût...». David Bozzini, qui a vécu deux ans en Erythrée, effectue [un travail de recherche postdoctoral](#) sur la «griffe de l'Etat érythréen», sa surveillance et sa mobilisation des exilés en Suisse et aux Pays-Bas.

L'impôt révolutionnaire n'est pas prélevé systématiquement, mais de façon arbitraire. A l'ambassade, mais aussi par des collecteurs privés, qui frappent à certaines portes. Il existe officiellement depuis 1993, date de l'indépendance de l'Erythrée où Issaias Afeworki, souvent dépeint comme paranoïaque et alcoolique, a pris la tête du pays. Mais les Européens n'en prennent conscience que depuis peu. L'Angleterre et la Suède ont élevé la voix et prôné son abolition. En Suisse, rien. Seule la police fédérale a fait savoir, dans une enquête de

[l'émission de la TV alémanique 10 vor 10](#), qu'elle allait enquêter. Comme elle l'avait fait à propos des Tigres tamouls.

Tesfalidet\*, rencontré à Berne, s'énerve. «En Erythrée, des gens sont arrêtés sans raison, torturés pour des actes insignifiants, emprisonnés dans des conditions épouvantables et astreints au travail forcé. Le gouvernement suisse doit réagir! En acceptant que nous soyons soumis à cette taxe, la Suisse soutient indirectement le régime!»

Tesfalidet est arrivé en 2008. Comme la majorité des Erythréens exilés, c'est un déserteur. Le fait qu'ils soient si nombreux à venir se réfugier en Suisse n'est pas un hasard: depuis un jugement de l'ex-Commission de recours en matière d'asile de décembre 2005, la désertion des Erythréens est reconnue comme un motif donnant quasiment systématiquement droit au statut de réfugié. Le taux de reconnaissance des requérants d'Erythrée est passé de 6,1% en 2005 à 82,6% en 2006. Et 1201 Erythréens ont déposé une demande en 2006 contre 159 en 2005, ce qui représente une hausse de... 655%.

Inquiet de cet afflux, le parlement veut y remédier. Et s'apprête à supprimer cette «facilité». Mais vu la situation qui règne dans le pays, le renvoi des Erythréens restera inexigible: ils devraient au moins obtenir une admission provisoire. Car ceux qui quittent le pays où ils sont enrôlés de force sont considérés comme des traîtres au service de la CIA, des Ethiopiens ou des Américains. Ils risquent la torture et, peut-être, la mort. Tesfalidet sait de quoi il parle. Cheveux brillants, fine moustache, il est un brin nerveux au moment de nous raconter son histoire.

Agé de 40 ans, Tesfalidet est entré au Front populaire de libération de l'Erythrée (EPLF) à 14 ans. Il a participé à la guerre de l'indépendance, qui a libéré l'Erythrée du joug éthiopien en 1993, puis à celle contre l'Ethiopie (1998-2000). Ses problèmes ont débuté en 2000. Il dirigeait une unité de 99 personnes, comme lieutenant. «J'ai toujours été franc. J'ai critiqué les tortures infligées à des mineurs pour des bagatelles.» Il fait un geste, en tenant son bras: «J'ai toujours dit qu'il fallait au moins un espace pour mettre deux doigts lorsqu'on attachait les prisonniers avec des liens», dit-il. Il renvoie à la technique de l'«hélicoptère»: attaché, le prisonnier est suspendu au plafond et tourne sous les coups des gardiens. Jusqu'à ce qu'il passe aux «aveux».

Un jour, lors d'un meeting avec le président Issaias Afeworki, Tesfalidet lui demande pourquoi il n'accepte pas la médiation des Etats-Unis et du Rwanda pour mettre fin à la guerre contre l'Ethiopie. Une «impertinence» qui lui coûtera cher. Il est convoqué peu après, à minuit, par ses supérieurs. Ils lui demandent de rendre ses habits militaires. Il est roué de coups – «j'ai encore des séquelles», dit-il, en tendant une attestation médicale –, est jeté dans un camion et sera retenu au secret à Wia, à l'est du pays, dans une prison souterraine. «Il faisait une chaleur étouffante. Personne ne nous voyait, personne ne savait où nous étions. On a voulu nous faire avouer que nous avions des liens avec le «Groupe des 15». Or, ce n'était pas le cas.» Le «G-15» se réfère aux politiciens, dont des ministres, emprisonnés en septembre 2001 pour avoir osé cosigner une lettre ouverte adressée au président Afeworki, dans laquelle ils suggéraient une réforme démocratique. La majorité d'entre eux sont toujours détenus au secret. Ou morts.

Tesfalidet a finalement réussi à s'échapper avec des camarades en août 2003. Il part au Soudan, laissant sa femme et deux enfants derrière lui. Il reconstruit une famille, part vivre «cinq horribles années» en Libye, avant d'embarquer un jour avec 35 Erythréens, dans un bateau direction l'Italie. Il prend ensuite le chemin de la Suisse. «Je suis bien ici. Mais je dois dire ce qui se passe chez moi. Même si je prends des risques.»

Asmerom\* est du même avis, partagé entre le besoin de dénoncer et celui de se taire, pour ne pas nuire à sa famille. «J'étais volontaire à l'armée, j'ai servi mon pays et le système s'est retourné contre moi. C'est dur à comprendre.» Il a été emprisonné deux fois. La première, pour s'être rendu au mariage de son frère malgré

l'interdiction de ses supérieurs, alors qu'il était déjà privé des siens depuis plus d'un an. Et la deuxième, parce que, affecté à une unité de déminage, il a osé demander à son chef des moyens supplémentaires pour mieux travailler. «On a voulu me forcer à signer un papier comme quoi j'étais un traître. J'ai refusé. J'avais déjà dû le faire une fois, après des mois de prison et de tortures.»

Il poursuit: «Signer ce papier revenait à signer mon arrêt de mort. M'y opposer, aussi. Fuir était très risqué, car on m'aurait tué si l'on m'avait attrapé. Mais je devais au moins essayer.» C'est ce qu'il a fait. Il a réussi à s'échapper direction le Soudan. Lui aussi passera par la Libye – et par la prison à Benghazi pour migration illégale – avant de rejoindre l'Europe. Asmerom, le regard sombre, parle [en tigrinya](#). Un ami l'aide à traduire. Comme les autres Erythréens rencontrés, il s'applique à raconter son histoire dans les moindres détails. Il parle des heures, dessine avec son doigt les plans des prisons souterraines sur la table. «Les gens étaient souvent malades. Certains perdaient la tête, à force de rester des mois, parfois des années, dans l'obscurité et l'insalubrité.»

Le journaliste français Léonard Vincent vient de publier [un livre, Les Erythréens \(Ed. Payot & Rivages, 2012, 256 p.\)](#), basé sur des témoignages de la diaspora – près d'un Erythréen sur cinq a fui. Il n'a jamais mis les pieds en Erythrée, mais avoue avoir aidé des fugitifs et payé des passeurs. Son jugement est sans appel. Il parle de ce pays comme d'un «bagne à ciel ouvert, un immense camp de travail profitant à une chefferie paranoïaque». Et, plus loin, d'un «pays qui se martyrise lui-même, un Saturne national qui dévore ses enfants en terrorisant ses alentours».

Que risque un déserteur s'il est renvoyé? «Soit il est renvoyé à son unité, après une période de camp disciplinaire, soit il est jeté pour une durée indéterminée dans un centre pénitentiaire. Dans les deux cas, ce qui l'attend, c'est l'enfermement, les sévices et les travaux forcés pendant plusieurs semaines, plusieurs mois ou plusieurs années et, s'il est libéré, une vie sous surveillance et une sanction cruelle à la première incartade», assure Léonard Vincent.

Il rappelle que l'enrôlement de force dans l'armée est le destin de tout jeune du pays et que la démobilisation est rare. Les personnes libérées du service militaire peuvent d'ailleurs à tout moment être de nouveau appelées sous les drapeaux, sans motif précis. «Voilà pourquoi tous ceux qui fuient l'Erythrée aujourd'hui peuvent être considérés comme des déserteurs.»

\* Prénoms fictifs.

**LE TEMPS** © 2012 Le Temps SA